

Said Sadi dépose officiellement plainte contre Amir Dz et Zitout

L'ex-président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), M. Said Sadi dépose officiellement plainte contre Amir Boukhors dit Amir Dz et le membre actif du mouvement Rachad Mohamed Larbi Zitout.

Deux procédures sont en cours. La première vise un certain Salim Laibi, c'est une citation directe qui est déposée devant la justice. L'autre concerne les dénommés Boukhors Amir dit Amir Dz et Mohamed Larbi Zitout. La plainte est finalisée mais elle devra être précédée par l'ouverture d'une information judiciaire pour obtenir les coordonnées précises des deux accusés : adresses officielles, filiation... données sans lesquelles aucune démarche fiable ne peut être entamée'', indique Sadi dans une contribution postée sur sa page facebook.

''Outre leur dimension pénale, ces procès sont aussi une opportunité qui permettra d'avoir le débat public qu'escamotent des acteurs qui avaient longtemps cru imposer leurs vues à travers la puissante logistique financière et médiatique dont ils disposaient'', précise la même source qui ne précise pas le lieu de dépôt de la plainte en question.

Pour Said Sadi, le Mouvement Rachad n'a jamais renoncé à la violence. ''Ma décision de ne rien laisser passer a pour objectif de protéger la scène nationale de ce qui est au mieux une délinquance politique au pire du terrorisme, physique ou verbal, visant à intimider, menacer et, à terme, faire taire celles et ceux qui oseraient démasquer les impostures politiques d'un courant qui, en fait, n'a jamais renoncé à la violence et qui reste déterminé à exclure toute idée, toute aspiration extérieure à son dictat'', explique-t-il.

Pour rappel, Amir Dz et Mohamed Larabi Zitout ont accusé Said Sadi de complicité dans l'assassinat du chanteur Kabyle Matoub Lounes le 25 juin 1998.